



Du Bureau du Grand Conseil

Programme de la session de mai 2024

La session de mai 2024 débute le lundi matin 13 et se termine le vendredi 17 avec la réception, à Vérossaz, de la Présidente du Grand Conseil, Madame Muriel Favre-Torelloz. Cette semaine parlementaire est marquée par dix entrées en matière sur des projets législatifs. Compte tenu du nombre d'objets et de commissions impliquées dans le traitement des amendements (sept commissions), l'horaire des séances de commission du mardi après-midi sera déterminé en fonction du nombre d'amendements déposés pour chacun des projets. Par conséquent, les convocations aux séances de commission pour le traitement des amendements ne pourront être envoyées que le lundi soir de session, après le dépôt de tous les amendements.

Le vendredi 17 mai, la séance du Grand Conseil débute officiellement à 08 h 00 dans la salle du Grand Conseil. Les membres du Parlement se rassemblent ensuite devant le bâtiment et se rendent en cortège à la cathédrale, où est célébrée la messe. La séance reprend à 09 h 15 environ avec les élections à la présidence du Grand Conseil.

Les questions posées dans le cadre de l'heure des questions reçoivent une réponse de manière échelonnée de la part des membres du Conseil d'Etat pendant le dépouillement des bulletins de vote.

Modification de la loi cantonale sur l'agriculture et décision concernant l'octroi d'un crédit-cadre pour le vignoble valaisan.

Les deux objets étant liés, le Bureau encourage lors de la discussion d'entrée en matière une prise de parole unique de la part des représentants de groupes politiques. Toutefois, comme il s'agit de deux actes distincts, en cas de contestation, le vote d'entrée en matière a lieu séparément sur chacun des objets.

Rapport de la Commission de gestion sur le dossier des Celliers de Sion

Pour rappel, le temps de parole lors du traitement d'un rapport est de cinq minutes par intervenant ([art. 82 RGC](#)).

Naturalisations

Dès l'instant où l'un des membres du Grand Conseil s'oppose à la naturalisation d'une candidature, les discussions ont lieu à huis clos ([art. 76 RGC](#)).

Newsletter mai 2024

Urgences

Pour rappel, les sessions ordinaires des mois de mars et de mai débutent exceptionnellement le lundi, afin que les urgences puissent être traitées le jeudi après-midi et que le Conseil d'Etat, respectivement l'administration, dispose de suffisamment de temps pour préparer leurs réponses. Le Bureau vous remercie de déposer vos éventuelles urgences jusqu'au dimanche soir (le dépôt est déjà possible à partir du vendredi précédant la session) afin de donner un peu plus de temps à la Présidence et au Bureau pour les examiner le lundi matin.

Contrôle d'entrée au bâtiment lors de la session

Le vendredi 17 mai, jour d'élection, la tribune est réservée aux invités des membres de la Présidence et à la presse.

Travail des rédactrices du bulletin de la session et des interprètes

Afin de faciliter et d'améliorer le travail de rédaction du bulletin de la session et l'interprétation en direct des débats, nous vous remercions de transmettre vos prises de parole rédigées à l'adresse GC-SIMULTAN@parl.vs.ch.

Attribution de nouveaux objets aux commissions (planification roulante du Conseil d'Etat jusqu'en novembre 2024)

Commission des finances (Président: Mikaël Vieux):

- Rapport annuel 2023 du Conseil d'Etat

Commission EFCS (Président: Jens Blatter):

- Crédit d'engagement pour la rénovation du Lycée-Collège de St-Maurice

Commission SP (Président: Lukas Jäger):

- Loi portant sur la mise en œuvre de la loi fédérale sur l'interdiction de se dissimuler le visage

Commission ET (Président: Urs Juon):

- Décision concernant l'octroi d'un crédit d'engagement pour les mesures d'aménagements du cours d'eau sur le Minstigerbach situé sur la commune de Goms
- Décision concernant l'octroi d'un crédit d'engagement pour la remise en état du barrage-seuil de Napoléon et de la migration piscicole sur la Saltina sur le territoire de la commune de Brig-Glis
- Décision concernant l'octroi d'un crédit d'engagement pour les études et les travaux de la mesure anticipée de l'île des Clous



Newsletter mai 2024

- Décision concernant l'octroi d'un crédit d'engagement pour les études et les travaux de la mesure anticipée de MBR3 (Massongex-Bex-Rhône 3)

Commission EE (Présidente: Brigitte Wolf):

- Décret urgent pour la suppression du plafonnement de la taxe sur les véhicules à moteur pour les voitures électriques

Commission ATE (Présidente: Marlyne Andrey-Berclaz):

- Décision relative à la convention-programme de la mensuration officielle pour la période 2024 à 2027

Nomination d'une commission spéciale

Loi fiscale, 2^e lecture:

DESMEULES Jérôme, UDC, président ; BIRBAUM Thomas, PLR/FDP, vice-président ; CARRON Blaise, PS/GC ; CLERC Mathieu, Les Vert.e.s ; CONSTANTIN Sarah, PS/GC ; GIACHINO Martin, SVPO ; FLOREY Christian, PLR/FDP ; LUY Alexandre, PLR/FDP ; MOULIN Bruno, Le Centre ; MOIX Maxime, Le Centre ; PIROVINO-INTERMITTE Rahel ; Die Mitte Oberwallis ; QUENNOZ François, UDC ; SCHÖPFER-PFAFFEN Marie-Claude, neo – die sozialliberale Mitte

Agenda parlementaire

- 13 au 17 mai 2024 : session parlementaire
- 17 mai 2024 : réception de la présidente du Grand Conseil selon le programme transmis avec l'invitation
- 11 au 14 juin 2024 : session parlementaire